

L'ÉCOLE AU CŒUR DE SA COMMUNAUTÉ

**Mémoire
de la Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys (CSMB)**

Office de consultation publique de Montréal

**Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique sur l'avenir du
secteur Lachine-Est**

Mars 2019

INTRODUCTION

L'aménagement et le développement du territoire de l'île de Montréal touchent directement la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB). Deuxième plus grand réseau d'écoles publiques au Québec, la CSMB sert plus de 75 000 élèves répartis dans 100 établissements, dans lesquels travaillent près de 10 500 employés. Ses écoles et centres sont situés dans sept arrondissements et 13 municipalités de l'Ouest de Montréal.

La CSMB vit depuis quelques années une hausse de clientèle sans précédent. Les prévisions ministérielles indiquent que cette tendance se poursuivra au cours des prochaines années. L'augmentation du nombre de nouveaux arrivants, les développements immobiliers et la volonté politique de la Ville de Montréal de conserver les familles sur son territoire sont des facteurs additionnels qui auront un impact sur l'augmentation de la clientèle scolaire. À ce titre, la CSMB se sent directement interpellée par les enjeux découlant du projet de développement du secteur Lachine-Est. À terme, le projet est appelé à accueillir 4000 unités d'habitation, lesquelles pourraient se traduire par la nécessité d'ouvrir deux écoles primaires de 500 élèves chacune et une école secondaire de 1000 élèves.

L'expérience a maintes fois démontré que l'école de proximité est un puissant vecteur de réussite scolaire. Lorsqu'une école est inscrite au cœur de sa communauté, l'enfant développe un fort sentiment d'appartenance à un établissement qui lui ressemble. Ce n'est pas n'importe quelle école, c'est son école. Celle qui est fréquentée par ses voisins, celle où il participe à des activités sportives et, évidemment, celle où il construit ses savoirs.

La Commission scolaire se voit comme un partenaire de la Ville de Montréal et de l'arrondissement Lachine puisque les décisions liées à l'urbanisme ont un impact direct sur sa communauté éducative. Le présent document vise à présenter les préoccupations de la CSMB quant au développement du secteur Lachine-Est.

1 – L'AMÉNAGEMENT

La vision de la CSMB est celle d'écoles primaires et secondaires implantées au centre de la communauté. L'objectif derrière cette idée est de créer un pôle civique servant à la fois les intérêts des enfants et des familles, mais aussi ceux des citoyens demeurant à proximité des établissements scolaires. Pour ce faire, la Ville et les promoteurs doivent réserver des terrains pour de nouvelles écoles.

Il faut voir les écoles comme un atout considérable pour un quartier. La CSMB croit aux infrastructures éducatives, communautaires et complémentaires. En ce sens, les administrations municipales, lorsqu'elles prévoient le développement de quartiers, devraient avoir la responsabilité de réserver des terrains suffisamment grands, adéquatement zonés et bien localisés pour y construire des écoles ou prévoir l'implantation de projets immobiliers mixtes. La CSMB est aussi consciente que dans un contexte de rareté des terrains et de densification, l'école de demain est à réinventer. Pour le secteur de Lachine-Est où 4000 nouvelles unités d'habitation sont prévues, cela représente à terme 1000 élèves du primaire, soit un élève pour 4 unités d'habitation – un calcul conservateur – et une nouvelle école secondaire de 1000 élèves qui desservira les écoles primaires de proximité.

Le projet immobilier actuellement en discussion à l'arrondissement Lachine illustre notre préoccupation. Actuellement, nos écoles (huit primaires et deux secondaires) dans l'arrondissement Lachine sont remplies au maximum de leur capacité. Il est donc essentiel que la planification du secteur Lachine-Est prévoie des espaces pour implanter de nouvelles écoles.

La CSMB recommande :

- Que la Ville de Montréal et l'arrondissement Lachine, à même le plan d'urbanisme, réservent des terrains, en vue de la construction, au terme du développement, de trois nouvelles écoles. Ces terrains accueilleraient ce qui deviendrait une infrastructure attractive dédiée à la communauté.

2 – TRANSPORTS

La CSMB croit aux écoles situées au cœur des quartiers. Outre les avantages mentionnés, la possibilité de favoriser un établissement fréquenté par des élèves marcheurs tient à cœur à la Commission scolaire. En plus des effets positifs pour la santé, le transport actif contribue à réduire les déplacements en autobus et, ultimement, à promouvoir le développement durable. Enfin, des élèves marcheurs feront en sorte que les autobus scolaires n'amplifient pas les problèmes de circulation. Il y aura lieu aussi de prévoir l'ajout de brigadiers scolaires dans ce secteur afin d'assurer la sécurité des déplacements des élèves.

La CSMB recommande :

- L'aménagement de sentiers pédestres et de pistes cyclables et l'ajout de brigadiers scolaires; le tout avec le souci de sécuriser les déplacements des élèves.

3 – ENVIRONNEMENT

Les terrains que fournissent les villes et arrondissements en vue de la construction d'écoles sont le point de départ de ce qui devrait devenir un pôle éducatif, communautaire et complémentaire. Comme les délais sont souvent serrés, la CSMB suggère que les municipalités prennent de l'avance et s'assurent que les terrains réservés pour une école soient zonés « institutionnel » et prévus dans le plan d'urbanisme. De plus, il est primordial de s'assurer que ces terrains ne soient pas situés dans des zones sensibles (proximité des services de voirie, de transport lourd, de rails) afin d'assurer la sécurité des élèves et de leur déplacement.

Soucieuse de réduire les impacts environnementaux découlant de ses activités quotidiennes, la CSMB a adopté, en mars 2010, sa *Politique de développement durable*. Consciente de l'empreinte au sol de ses établissements, la CSMB souhaite réinventer l'école et envisage divers projets pour réduire l'impact de ses constructions; par exemple des écoles construites en hauteur. Cela dit, les écoles primaires auront toujours besoin d'une cour avec des aires de jeu et les écoles secondaires de terrains de sport. La Commission scolaire espère obtenir le soutien de la Ville en lien avec ces innovations. Elle souhaite également voir assouplies les normes de construction, par exemple, concernant le nombre d'espaces de stationnement, afin d'être considérée comme un partenaire institutionnel des municipalités. La CSMB souhaite travailler en partenariat avec les arrondissements afin de planifier, en amont, la construction de nouvelles écoles.

La CSMB recommande :

- Que l'arrondissement prévoit à l'avance le zonage adéquat pour les terrains sur lesquels seront construites les écoles et que les normes de construction soient adaptées, reconnaissant ainsi la Commission scolaire comme un partenaire institutionnel pour les municipalités.

CONCLUSION

Avec plus de 75 000 élèves répartis sur un territoire de plus de 600 kilomètres carrés, la CSMB est un acteur socioéconomique d'importance dans l'ouest de Montréal. La Commission scolaire possède une connaissance précise et étoffée de ce territoire, notamment en ce qui a trait à l'aménagement, au transport et à l'environnement, en lien avec ses 100 établissements. La CSMB souhaite demeurer un partenaire privilégié de la Ville de Montréal et de l'arrondissement Lachine pour les prochaines années et participer, à sa mesure, à la mise en œuvre du secteur Lachine-Est. C'est l'ensemble de la communauté qui y gagnera.

* * *